

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers du BTP : travaux publics

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des risques liés à la topographie d'un terrain - Optimisation des ressources dédiées aux chantiers de l'entreprise - Organisation générale de chantiers de TP (préparation de chantier, implantation et contrôle des travaux) - Gestion de chantiers linéaires (terrassements, travaux routiers et urbains, assainissement, réseaux secs et humides, ...) - Prise de responsabilités et d'initiatives : aléas et imprévus d'un chantier, proposition et mise en œuvre de solutions - Mise en place et suivi des normes techniques et réglementaires notamment en matière de sécurité et d'environnement - Gestion des conflits et interactions liés aux différents intervenants sur un chantier de construction ou de travaux sur la voie publique 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur la législation des marchés publics et privés - Contribuer à l'analyse de la faisabilité d'un projet - Contribuer à la réalisation des investigations complémentaires, des mesures et opérations de localisation dans le cadre de la déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT : corps de rue, espaces publics...) et de la déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) - Identifier les servitudes de passage et les interférences dans un contexte de copropriété - Contribuer à la définition du budget, des ressources humaines et matérielles - Conseiller et apporter un avis technique (prise de permis, matériaux, calcul de fondation, ...) à des services (études, exploitation, construction, ...) - Rédiger des rapports techniques et présenter des résultats. - Préparer et organiser des chantiers de travaux publics (implantation, moyens humains et matériels, PPSPS - plan particulier de sécurité et de protection de la santé, réemploi, impact environnemental) - Manager les chefs d'équipes - Superviser et animer les équipes pluridisciplinaires et des prestataires associés d'un point de vue technique et organisationnel (Répartition des tâches, affectation des engins et outillages, contrôle des procédures...) - Veiller au climat de travail et à la transmission des savoir-faire dans une démarche RSE - Instaurer et faire respecter les normes techniques, d'hygiène, et de sécurité et d'environnement en vigueur pour les biens et les personnes - Assurer la sécurité sur les chantiers et la coordination entre corps d'état - Clôturer des chantiers de TP (gestion des déchets, récolement) <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	